FICHE PEDAGOGIQUE

Titre : Formation aux contrôles périodiques des rayonnages

- **Modalités :** Distanciel

- **Public :** Personne possédant une connaissance technique permettant la compréhension de fonctionnement des appareils et de l'évaluation des tolérances mécaniques

- **Taille du groupe :** 5 à 15 personnes

- **Prérequis :** Connaissances théoriques et pratiques et une expérience réelle en rapport avec les équipements considérés.

- **Objectifs de formation :** Effectuer les contrôles réglementaires des rayonnages

- **Objectifs pédagogiques**

⇨ Définir la réglementation pour les rayonnages
⇨ Etablir un contrôle réglementaire pour les rayonnages

- **Programme/contenu**

⇨ **Réglementation des contrôles :** Code du travail
⇨ **Contrôle des rayonnages :** Contrôle périodique des rayonnages

- **Méthodes/Techniques d'animation**

⇨ **Expositive** : Découverte des différentes réglementations par présentation à l'aide d'un classeur, schémas.
⇨ **Interrogative** : Différents exercices sous forme de questionnaires sont mis en place tout au long de la formation.

- **Moyens techniques** Un ordinateur ou tablette, un casque audio avec micro et une webcam pour chaque participant

- **Support remis aux participants :** Classeur relatant contrôles périodiques des rayonnages.

- **Evaluation** : Une fiche individuelle d'entrée de stage sera à remplir en début de stage afin d'évaluer les connaissances déjà acquises par les participants. Un contrôle des connaissances sera réalisé en fin de stage.

- **Modalité de suivi :** Accompagnement possible à la demande, en distanciel

- **Intervenants :** Alain LEMONNIER, Maxime LEMONNIER

- **Durée de la formation :** 1/2 journée en distanciel pour une durée totale de 3 heures.

- **Organisme de formation :** VERIF PLUS – déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72640319164 auprès du préfet de région d'Aquitaine – SIRET 514 359 355 00013 – 4 route de Pitoys, Atlantic Parc, 64600 ANGLET.